

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie Société Mauritanienne d'Électricité



Avis d'Appel d'Offres (AAO)

AAO N° : 01/CMI/2021

1. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N° 01/CMI/2021
2. La Société Mauritanienne d'Électricité a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat mauritanien des fonds, afin de financer le projet de Renforcement des infrastructures électriques de villes de l'Intérieur du pays, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de travaux de réhabilitation des centrales électriques des villes de Tintane, Aioun & Kobeni. Les travaux seront exécutés à Tintane, Aioun et Kobeni dans un délai ne dépassant pas quatre (4) mois.
3. La Société Mauritanienne d'Électricité sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de réhabilitation des centrales électriques des villes de Tintane, Aioun & Kobeni.
4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres National
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès d'adresse e-mail : cmsomelec@gmail.com ; et prendre connaissances des dossiers d'appel d'offres à l'adresse ci-après de 8 heures à 15 heures, du lundi au jeudi.

**Madame la Conseillère chargée de la Cellule des marchés
Direction Générale de la SOMELEC - 2ème étage
47, Avenue de l'Indépendance
BP : 355 Nouakchott - R.I. de Mauritanie**

7. Les exigences en matière de qualification sont :
- i. Preuves de la réalisation de Deux (2) marchés, au minimum, de construction ou de réhabilitation de bâtiments au cours des Cinq dernières années avec une valeur minimum de Vingt (20) millions MRU par marché ;
 - ii. Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen minimum des activités de construction ou de réhabilitation pour les 3 dernières années de quinze (15) millions MRU ;
 - iii. Preuve d'avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit...etc., autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de trois (3) millions MRU.
 - iv. Disposer de moyens humains et matériels minimum requis.

Afin de permettre à la SOMELEC de vérifier l'authenticité des documents et attestations fournis et pour être prises en considération, Les preuves précitées doivent impérativement respecter ce qui suit :

- a) **Pour les marchés de construction ou de réhabilitation, être sous forme d'attestations fournies par les Autorités contractantes auxquelles les travaux objet des marchés ont été exécutés. Ces attestations doivent comprendre les numéros de téléphone et les adresses mails des responsables concernés, d'Autorités contractantes ;**
 - b) **Pour la situation financière, être sous forme des états financiers certifiés (bilans et chiffres d'affaires...etc.)** Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après :

**Madame la Conseillère chargée de la Cellule des marchés
Direction Générale de la SOMELEC
2ème étage
47, Avenue de l'Indépendance
BP 355 Nouakchott –République Islamique
de Mauritanie**

à compter du 03/09/2021 contre un paiement non remboursable de 10 000 MRU. La méthode de paiement sera par versement ou virement dans l'un des comptes en banques locales de la SOMELEC indiqués ci-après :

- Compte N° BNM 000 215
- Compte N° BPM 2000 000

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.

9. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO **au plus tard le 14/10/2021 à 12 heures heure locale.**

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse :

**Direction Générale de la SOMELEC
Cellule Chargée des Marchés
2ème étage
47, Avenue de l'Indépendance
BP 355 Nouakchott - R.I. de Mauritanie**

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission **d'un montant de cinq cent mille ouguiyas (500 000) MRU** ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible valable pendant 120 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Président de la Commission des Marchés d'investissement

Cheikh Abdellahi BEDDA